

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 139 (1994)
Heft: 2

Vorwort: Double langage sur l'armée
Autor: Maurice, Antoine

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Sommaire

RMS/Février 1994

Editorial

Double langage
sur l'armée 3

Prospective

Entretien
avec le professeur
Curt Gasteyger 6

La Suisse est-elle
encore menacée?
Col Hervé de Weck 11

Armée-société

L'armée suisse
sous les canons
de la désinformation
Dan Ottiger-Dumitrescu 17

Renseignement

Exploration
et renseignement
de combat
Maj EMG Jacques
F. Baud 22

Instruction

Phase finale
de l'instruction (2)
Lt col Pierre G. Altermath 29

Des simulateurs tous
azimuts
Col Hervé de Weck 34

Histoire

Arthur Nicolet, poète
et légionnaire!
Adj sof Vincent Quartier 39

Revue des revues

Cap Sylvain Curtenaz 45

**Double langage
sur l'armée**Par Antoine Maurice¹

Au cours d'une récente séance à Berne, un ancien officier général aux états de service impressionnants, exprima sans détour son inquiétude devant ce qu'il appelait une tendance funeste à civiliser la chose militaire. Par là, il entendait les projets de réforme du Département militaire visant à subordonner l'armée non seulement au Gouvernement, comme il se doit, mais à l'administration fédérale. Cet officier affirmait l'existence dans la constitution d'une certaine autonomie de l'ordre militaire qui se traduit par la nomination d'un général en temps de guerre.

Après le rejet des initiatives populaires du mois de juin dernier sur l'armée, sa légitimité s'est affermie. Elle n'est pas sortie pour autant de la remise en question qui frappe nombre d'institutions en Suisse.

Pendant quarante ans, l'armée suisse a vécu dans sa casemate au cœur de la guerre froide. On a pu critiquer son esprit et ses modalités, mais nul ne pouvait contester que l'affrontement immobile Est-Ouest se déroulait physiquement autour d'elle. Ceux qui fai-

saient alors profession de pacifisme étaient les premiers à souligner les dangers de la dissuasion nucléaire dont le théâtre était l'Europe.

Aujourd'hui, l'insécurité proprement militaire est à la fois probablement plus grande mais plus diffuse et insaisissable. Pourtant, les peuples des démocraties refusent qu'on leur vole les dividendes de la paix issue de la chute de l'URSS. D'autant moins que les gouvernements s'étant donné pour objectif la suppression du risque soviétique, ils l'ont finalement obtenue.

D'où la tentation de fuir vers une conversion de l'armée. Transformée en une sorte de nounou de la nation, l'armée s'assujettit au civil, non seulement hiérarchiquement mais dans ses tâches. A la faveur de catastrophes naturelles comme celles de Brigue et de Locarno, elle affirme de manière éclatante cette immersion au sein de la population qui fait la valeur du système de milice. Mais cette évolution arrange aussi ceux qui s'opposent à l'armée, car ils prétendent déduire de l'utilité civile de l'armée les preuves de son

¹Editorial du Journal de Genève et Gazette de Lausanne du 8 novembre 1993 avec l'autorisation de son auteur que nous remercions (RMS).

inutilité militaire. Bien que les armes fassent la loi plus près de la Suisse qu'à aucun moment pendant la guerre froide, nous tendrions alors vers une sorte d'état d'apesanteur militaire.

Nulle part ces contradictions ne sont aussi manifestes que dans le service militaire d'avancement. L'idéologie patriotique toujours en vigueur, honneur et devoir des obligations militaires, contraste sévèrement avec la réalité d'une large évaison devant ces responsabilités. En

plus, l'arrière craque; jusqu'au sein des administrations publiques, le militaire zélé est pénalisé dans sa carrière. Ce double langage a pour conséquence:

a) la démoralisation des commandements et des écoles;

b) la promotion hiérarchique, non pas des meilleurs mais de ceux qui sont assez maladroits pour se faire pincer. Genève n'a nullement l'exclusivité de cet état de faits, il y est simplement plus manifeste.

Si l'on veut que l'armée reste l'instrument de sécuri-

té qu'attend la majorité des Suisses, il reste donc urgent d'en penser les missions et les priorités en tâchant de les inscrire de manière crédible dans le monde flou et changeant où nous sommes plongés. C'est sur ce point qu'apparaît le plus clairement la nécessité, longtemps négligée par une sorte d'humilité mal placée, d'un gouvernement qui gouverne pleinement, y compris la dimension malcommode de l'avenir.

A. M.

Le chômage dans les écoles de recrues en 1993

Quelque 20 000 jeunes Suisses ont accompli leur école de recrues l'été dernier. Dans les premières semaines, environ 30% d'entre eux se sont annoncés comme étant sans emploi. Si 3660 recrues et cadres ont saisi l'opportunité de l'aide offerte par l'armée dans la recherche d'un emploi, 2340 y ont volontairement renoncé. Les résultats de cette forme d'aide apparaissent encourageants, puisque le 71% (soit 2640) de ceux qui en ont bénéficié ont pu, avant la fin de leur service, trouver un emploi ou établir des contacts sérieux avec un employeur. Malheureusement, cette aide est restée sans effets pour quelque 1000 militaires.

Le Groupement de l'instruction était intervenu auprès des commandements des écoles de recrues. En étroite collaboration avec l'OFIAMT, des spécialistes ont donné de nombreux exposés; dans les écoles de recrues, les responsables de cet accompagnement aux «sans emploi» ont bénéficié d'une journée d'information.

De leur côté, la cinquantaine d'écoles de recrues ont rivalisé d'imagination pour faire face au chômage. Affichages des offres d'emploi, mise à disposition de locaux, de journaux, de machines à écrire et de téléphones, organisation d'un «bureau de l'emploi», contacts réguliers avec les of-

fices du travail, octrois de congés pour des entretiens etc. Nombreuses ont été les écoles à engager un officier, un sous-officier supérieur ou un sous-officier pour gérer cet accompagnement. La rédaction d'une offre d'emploi n'est pas le fort des jeunes Suisses, leur formation ne les ayant guère préparés à «vendre» leurs atouts et leur personnalité. Ces jeunes en ont d'autant plus apprécié l'aide qui leur était offerte.

Autre élément de satisfaction: nombre d'employeurs et d'offices communaux ou cantonaux ont spontanément et largement diffusé leurs offres dans les écoles de recrues.

DMF + RMS